

**SNICA  
FO**

**2018**

**ELECTIONS**

**FO** **FUNCTION PUBLIQUE**



**CAP nationale des DPCSR**

**Le SNICA-FO**

**Artisan de vos conquêtes  
Défenseur de vos droits !**

**Je vote  
SNICA-FO**

## - Pourquoi voter ? -

Du 30 novembre au 06 décembre 2018, les DPCSR éliront leurs représentants en CAP, instance qui traite de tous les sujets relatifs aux carrières individuelles. Le résultat de ce scrutin déterminera le nombre de sièges de chaque organisation syndicale.

L'abstention fait le jeu de l'Administration ! En participant au vote, j'augmente mon pouvoir d'intervention dans les décisions qui me concernent.

Du résultat obtenu par chaque syndicat découlera en outre sa représentativité au niveau national et son contre-poids dans les discussions qui regardent mon avenir.

Pour réellement défendre mes intérêts, une seule solution : voter **SNICA-FO** !

## - Le SNICA-FO, une force à mes côtés en CAP. -

En votant pour le **SNICA-FO**, je me donne la possibilité d'être efficacement représenté, accompagné et aidé.

Il y aura toujours quelqu'un pour répondre avec précision à ma demande.

Forts de leur expérience, les représentants du **SNICA-FO** combattent les discriminations, l'autoritarisme et le clientélisme.

Ils sont par-dessus tout attachés à la justice, au respect du droit et indépendants de l'Administration. Ils font respecter mes garanties statutaires et interdisent tout passe-droit.

Ils rendent compte de leur mandat après chaque CAP.



## - Une section encadrement entièrement dédiée aux DPCSR et DPPCSR. -

Parce que les missions des cadres et les problématiques y afférentes diffèrent de celles des IPCSR, le **SNICA-FO** possède une section spécifique aux DPCSR et DPPCSR.

L'amélioration du quotidien professionnel, la définition précise des missions statutaires et le progrès en matière de déroulement de carrière et de perspectives professionnelles font notamment partie des travaux prioritaires.



## - Je vote SNICA-FO pour améliorer mes conditions de travail. -

Les heures à n'en plus finir pour accomplir des tâches, souvent en inadéquation avec le statut, c'est non !

**OUI** à une définition des tâches qui incombent aux cadres et à une sous-commission spécifique au sein du CHSCT ministériel ! L'objectif consiste à garantir des conditions décentes d'exercice des missions.

Les applications métier non fiabilisées, c'est non !

**OUI** à un audit de ces applications et à un chantier de mise à niveau afin de les rendre fiables et opérantes !

Les consignes, contre-consignes, le manque de lisibilité des instructions de l'administration centrale, c'est non !

**OUI** à une plateforme informatique, régulièrement actualisée, pour regrouper l'ensemble des données nécessaires au management des IPCSR et des BER !



## - Je vote **SNICA-FO** pour améliorer ma carrière et augmenter mon pouvoir d'achat. -

Après avoir revendiqué et obtenu, en mars 2016, la fusion des deux classes du principalat et l'alignement sur la grille indiciaire des attachés, le **SNICA-FO** revendique la création d'un 3<sup>ème</sup> grade pour les DPCSR.

Le DRH s'est engagé devant nous à ouvrir des discussions sur ce dossier. Elles doivent désormais débiter et se concrétiser.

**OUI** à un déroulement de carrière renforcé.

**OUI** à la « Nbésiation » de tous les postes de DPCSR.

**OUI** à des revalorisations indemnitaires qui se concentrent sur l'IFSE (prime pérenne), et non sur le CIA (prime non reconductible).

Affirmez votre refus de toute privatisation en donnant votre voix au **SNICA-FO**, le seul syndicat en capacité de lutter contre les projets néfastes.

Le **SNICA-FO** défend l'intérêt des délégués et délégués principaux et propose des alternatives concrètes et crédibles.

Les politiques actuelles constituent des attaques violentes et sans précédent contre le service public et les fonctionnaires.

L'heure n'est pas à l'accompagnement et à la passivité !

## A faible effectif, règles de gestion spécifiques !

Imposer une durée dans le poste, alors que les possibilités de rentrer chez soi sont très restreintes, puisqu'il n'y a en général qu'un seul DPCSR par département, est inacceptable.

Le **SNICA-FO** veille donc à ce que toutes les facilités soient accordées aux DPCSR qui souhaitent bénéficier d'une mutation.

**“Fier-e-s d'être DPCSR. Ensemble, pour notre Service Public.”**



Richard ALLEMANY  
DPCSR DDT 31



Corine CONTER  
DPCSR DDTM 17

**En choisissant le **SNICA-FO**, vous vous donnez réellement les moyens de gagner sur vos revendications !**



**Egalité de traitement  
Respect des droits  
droit au respect**

**Je vote **SNICA-FO****